
Sémiotique de l'interjection

M. Georges Kleiber

Abstract

Georges Kleiber: Semiotics of Interjection

The aim of this paper is to draw some new spécifique aspects of the interjections semiotic functions. This analysis will allow us to comprehend in a better way the type of category we are dealing with. Within this perspective, our investigation is based on the semiotic comparison between interjections and onomatopoeia. We suggest that two levels of formation exist and that the distinction operated between them will reveal the semiotic specificity of this enigmatic sign -«ce canard boiteux... des signes» -that interjection is.

Citer ce document / Cite this document :

Kleiber Georges. Sémiotique de l'interjection. In: Langages, 40e année, n°161. 2006. L'interjection : jeux et enjeux. pp. 10-23;

doi : 10.3406/lgge.2006.2701

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2006_num_40_161_2701

Document généré le 26/04/2017

Sémiotique de l'interjection

INTRODUCTION

Notre contribution n'a pas pour but de proposer une définition-*smoking* nouvelle de l'interjection qui, par sa stabilité et univocité, réglerait définitivement le problème définitoire posé par la multiplicité et la complexité des traits caractéristiques de ce type d'expressions¹. Notre objectif, beaucoup plus modeste, sera d'apporter, dans une visée cumulative², quelques éléments de réflexion nouveaux susceptibles d'éclairer le choix définitoire que l'on peut être amené à faire. De façon plus particulière, nous entendons uniquement montrer ici que réunir dans une même catégorie des interjections comme *Aïe !*, *Merde !*, etc., et des onomatopées comme *Plouf !*, *miaou !*, etc., n'est sémiotiquement pas justifié. Chemin faisant, se mettront en place des aspects spécifiques inédits du fonctionnement sémiotique des interjections qui permettront, du moins nous l'espérons, d'avoir une vue plus juste et plus précise sur le type de signes qu'elles constituent.

1. LES ONOMATOPÉES COMME INTERJECTIONS

1.1. Deux classes en intersection

Il nous faut d'abord montrer qu'il ne s'agit pas d'une question dépassée. On peut en effet nous objecter qu'il s'agit d'un faux problème, que nous nous inventons un adversaire qui n'existe pas ou plus, que depuis belle lurette l'on n'assimile plus les onomatopées à des interjections. Une chose est vraie : l'assimilation totale des onomatopées aux interjections (et inversement des interjections aux onomatopées) n'est plus de mise, comme le notifie la conclusion de Swiatkowska (2000, 44) : « Il est donc légitime de dire que la définition de l'interjection comme *onomatopée*

1. Pour avoir un aperçu de la problématique, voir le numéro 31 du *Journal of Pragmatics* consacré à l'interjection (1992), le numéro 6 de *Faits de langues* de 1995 sur *L'exclamation*, le numéro 34 des *Cahiers de Praxématique* de 2000 sur *L'interjection en français*, la monographie de Swiatkowska (2000) et la synthèse de Buridant (2001).

2. On soulignera ici notre grande dette envers Buridant (2001) et Swiatkowska (2000).

serait réductrice. Ce terme ne correspond qu'en partie à l'interjection, parce que toute *onomatopée* n'est pas *interjection* et toute *interjection* n'est pas *onomatopée*. Mais comme le montre également cette conclusion, il n'y a pas disjonction entre les deux catégories, mais bien intersection. Il y a des onomatopées qui sont des interjections et d'autres qui n'en sont pas, de même qu'il y a des interjections qui sont des onomatopées et d'autres qui n'en sont pas.

Les onomatopées qui se trouvent éliminées sont les mots onomatopéiques qui ne répondent plus au critère morpho-syntaxique de l'expression isolée, fonctionnant comme mot-phrase, mais qui s'insèrent pleinement dans la morphologie et dans la syntaxe : « nous pouvons trouver dans le lexique beaucoup de mots onomatopéiques qui ne sont pas des interjections : *un tic-tac, tinter...* » (Swiatkowska, 2000, 44). Les autres³ se retrouvent bien embrigadées dans le rang des interjections, aussi bien par les dictionnaires et les manuels de grammaire que par les articles et ouvrages de spécialistes qui analysent les interjections. La grammaire de Riegel, Pellat et Rioul (1994, 462-463) semble se restreindre au départ aux seules interjections qui constituent une manifestation de l'affectivité, mais la liste « très diversifiée » des interjections qu'ils donnent « inclut aussi bien des onomatopées que des unités lexicales appartenant à différentes classes grammaticales », ces onomatopées « imitant des cris d'animaux (*cocorico !, meuh !, miaou !...*) ou reproduisant, de manière codifiée, divers bruits (*boun !, brr !, crac !, flop ! paf !, splash !*) ». La même sous-classe se retrouve chez Swiatkowska (2000, 43) : « parmi les interjections, on peut donc trouver un groupe à caractéristiques propres aux onomatopées. Cette sous-classe imite deux types de bruits naturels : d'origine humaine (*Ah !, Ouf ! Aïe !, Hili !*) et d'origine non humaine (*miaou, meuh !, coin coin ! cocorico !* – cris ou chants d'animaux, *tagada, tic tac, ploum* – bruits produits par des objets ou des événements) ».

1.2. Trois raisons

Plutôt que de multiplier les exemples, récents et moins récents, qui attestent clairement que, dans la plupart des approches classiques et moins classiques, les onomatopées font partie des interjections, il convient de s'interroger sur les raisons de cette intégration quasi consensuelle. Elles sont, principalement, au nombre de trois.

Une première raison a déjà été donnée ci-dessus avec l'élimination des onomatopées qui sont moulées dans une catégorie grammaticale s'intégrant dans des constructions syntaxiques : les onomatopées qui subsistent partagent avec les interjections le fait majeur de fonctionner comme des mots-phrases ou *phrasillons* (Tesnière, 1959). Cette propriété a pour corollaire la possibilité, souvent mise en avant, de faire correspondre, plus ou moins bien, aux onomatopées comme aux interjections émotives, une prédication ou phrase complète, caractéristique qui a

3. Bally occupe une place un peu à part. Tout en gardant l'étiquette d'*interjection*, il sépare les onomatopées « non linguistiques », parce qu'elles ne font qu'imiter un bruit, de celles qui prennent la valeur d'une phrase : « Sans doute, une interjection est en marge de la langue quand elle est la reproduction pure et simple d'un réflexe ou d'un bruit, lorsque par exemple on dit *tic tac, tic tac* pour imiter le bruit d'une pendule. Mais une interjection appartient à la langue dès qu'elle a la valeur d'une phrase : *Vos mains sont sales. Pouah !* (pouah = cela me dégoûte) ; *je vise : pif paf et voilà mon lièvre par terre* (pif paf = deux coups partent). Dans ces cas, les interjections sont des phrases à un membre comme toutes les autres » (Bally, 1965, 129, § 200, cité par Buridant, 2001, 13).

donné lieu, chez Wilmet (1997), à la dénomination⁴ des interjections en général de phrases à prédication impliquée :

Plouf ! = 'quelque chose est tombé dans l'eau'

Boum ! = 'une explosion vient de se produire'

Aïe ! = 'j'ai mal'

(Vos mains sont sales) *Pouah !* = 'cela me dégoûte'

En deuxième lieu, intervient vraisemblablement une ressemblance morpho-phonologique entre les onomatopées et les interjections primaires : les deux représentent des « termes courts et invariables [qui] sont formés d'une (ou deux) voyelle(s), éventuellement combinée(s) avec une ou deux consonnes ; les formes exclusivement consonantiques sont plus rares... » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, 462), cette forme brève leur permettant à tous deux, au niveau fonctionnel, de joindre rapidité et économie. Une onomatopée comme *Plouf !*, qui marque le bruit de quelque chose qui tombe dans l'eau, pourrait fort bien servir morpho-phonologiquement comme interjection émotive. La preuve en est le passage métaphorique d'une onomatopée comme *cocorico* à une interjection exclamative exprimant la joie causée par une victoire⁵.

La troisième raison, sans aucun doute la plus importante, réside dans le fait que les interjections primaires émotives comme *Aïe !*, *Ah !*, *Oh !*, etc., sont bien souvent considérées comme étant elles-mêmes de nature onomatopéique ou du moins issues d'onomatopées. Swiatkowska, on l'a vu ci-dessus, classe les interjections primaires émotives comme *Ah !*, *Ouf !*, *Aïe !*, dans le groupe des interjections, « à caractéristiques propres aux onomatopées ». Riegel, Pellat et Rioul (1994, 462) leur attribuent une source onomatopéique : « les interjections sont des formes simples représentant des cris codifiés, qui sont souvent, à l'origine, des onomatopées : *ah !*, *bah !*, *bof !*, *ha !*, ... ». Contribue à cette caractérisation la ressemblance morpho-phonologique évoquée ci-dessus. Mais un autre facteur s'y ajoute encore, l'idée que les interjections primaires émotives sont, au moins à leur origine, des cris naturels et spontanés comme le sont les cris et les bruits que reproduisent les onomatopées. De même que le bruit de la pierre qui tombe dans l'eau est un bruit naturel, de même le cri de douleur que pousse un homme est, du moins au départ, conçu comme un cri naturel, spontané. Et de même que les onomatopées imitent les bruits des objets et les cris des animaux, les interjections primaires émotives imiteraient donc le cri naturel de l'émotion éprouvée, prenant place par là-même dans la catégorie des onomatopées mimétiques des bruits et cris naturels, se différenciant uniquement des autres par leur origine humaine⁶. Une preuve épilinguistique peut être rappelée : les deux acceptent, comme on sait, le verbe *faire* :

La pierre fait « Plouf ! » en tombant dans l'eau

Pierre fait « Aïe ! » en se tapant sur les doigts

4. Que Wilmet (1997, 546, 3^e éd., 2003) lui-même qualifie de « descriptivement juste », mais de « dénominativement indigeste ».

5. Uniquement dans le cas de l'emploi en tant que phrasillon exclamatif et non pas, bien entendu, dans des emplois du type *pousser des cocoricos*.

6. C'est ici qu'il faudrait développer la différence que fait Olivier (1986, 60) entre *cris parlés de sens affectif* (les interjections émotives primaires) et les *cris parlés de sens imitatif* (onomatopées). Tous les cris parlés, imitatifs ou affectifs, ont toutefois en langue, pour Olivier, une structure onomatopéique (cité par Swiatkowska, 2000, 37).

Ce trait partagé de cri ou de bruit « naturel » ou spontané a pour conséquence leur caractérisation sémiotique commune de symptôme ou d'indice dans une bonne partie des analyses particulières ou générales des interjections, même si le fait n'y est pas toujours clairement exposé et que la conception adoptée de l'indexicalité y reste le plus souvent floue, car mise sur le même plan que la notion de *déictique* ou d'*embrayeur*⁷.

Au vu de ces trois raisons, il semble donc que la cause est entendue et qu'il est légitime de réunir les onomatopées avec les interjections, au moins avec les interjections émotives primaires. Il est toutefois un indice épilinguistique qui devrait mettre en garde : contrairement aux interjections primaires, les onomatopées n'acceptent pas le verbe *dire*, alors que, comme nous venons de le voir, les deux se combinent avec *faire* :

Jean dit : « *Aïe !* » en se tapant sur les doigts

³*La pierre dit* « *Plouf* » en tombant dans l'eau

Jean dit « *Plouf* » en faisant tomber la pierre dans l'eau est possible, mais il s'agit alors d'une « citation d'onomatopée ».

On est tenté, bien entendu, de répondre que c'est la différence humain/non humain qui est à l'origine de ce fait. Oui et non. Oui, puisque la pierre ne peut évidemment parler et donc « dire ». Non, parce que tous les « bruits naturels d'origine humaine » (cf. Swiatkowska ci-dessus) ne sont pas susceptibles d'être « dits ». Si un être humain rit, il semble bien qu'il ne *dise pas* *Hihi !* ou *Hahaha !*

Il s'ensuit, premièrement, que tous les « bruits » émis par les humains ne sont pas à mettre sur le même plan : les rires, les pleurs, les frissons, etc., « sonores » sont à distinguer des interjections émotives du type de *Aïe !* et gagnent plutôt à être envisagés sous l'angle des onomatopées. Et, deuxièmement, que le statut sémiotique des onomatopées n'est sans doute pas le même que celui des interjections émotives. Autrement dit, la troisième raison à l'origine de l'intégration des onomatopées, la plus importante, rappelons-le, n'est peut-être pas fondée. C'est ce que nous allons voir dans notre deuxième partie.

2. ONOMATOPÉES ET INTERJECTIONS : UN STATUT SÉMIOTIQUE DIFFÉRENT

2.1. Les onomatopées

2.1.1. Distinction de deux niveaux

Soit l'onomatopée *Cocorico* employée dans une bulle de bande dessinée rattachée à un coq :

Cocorico !

ou utilisée dans une narration :

Le coq fit alors : « *Cocorico !* »

7. Pour une approche générale des interjections en termes de déictiques, voir surtout Wilkins (1992 et 1995).

On constate que le coq n'a évidemment pas émis lui-même le cri de *cocorico*. Au niveau de la production effective du cri, niveau qu'on appellera désormais *niveau 1*, nous ne sommes pas dans le langage. S'il fallait une preuve, on pourrait évoquer les imitateurs (ou « bruiteurs ») qui imitent réellement les cris et les bruits naturels. On s'apercevrait alors qu'un tel imitateur ne pousserait bien entendu pas le cri de *cocorico*, mais essaierait le plus fidèlement possible de rendre le cri d'un coq, de telle sorte que l'on ait l'impression qu'il s'agit bien d'un coq réel que l'on entend crier. Au niveau 1 donc, le cri du coq n'est pas une onomatopée, ce n'est pas un signe linguistique : le coq *fait* et ne *dit* pas *Cocorico*. On passe à l'onomatopée et au langage à un deuxième niveau, celui où le cri réel du coq se trouve rapporté par un locuteur au moyen de *cocorico*, une onomatopée qui n'est pas l'imitation réelle du cri effectif poussé par le coq, mais représente, à ce niveau 2, un signe qui est une adaptation conventionnelle de ce cri pour l'intégrer dans le langage⁸ : « la fonction de l'onomatopée, comme le soulignent Enckell et Rézeau (2003, 14) est essentiellement de faire entrer dans les langues les bruits du monde »⁹. On soulignera que le coq n'a évidemment pas besoin d'apprendre à pousser son cri, alors qu'au niveau 2 la question de l'apprentissage par le locuteur de la reproduction ou représentation conventionnelle linguistique de ce cri s'avère pertinente.

2.1.2. Iconicité sonore

Une double abstraction régit l'adaptation du cri du niveau 1 à l'onomatopée du niveau 2. En premier lieu, on passe du spécifique au générique, c'est-à-dire du cri particulier poussé par tel coq à tel moment au cri de la catégorie des coqs en général. En second lieu, on ne retient pour les adapter que (c'est-à-dire on abstrait) certains traits ou caractéristiques sonores de ce cri, de telle sorte que la modélisation linguistique sonore obtenue évoque de façon motivée ou iconique le cri générique du niveau 1. Les onomatopées sont bien « des mots imitant ou prétendant imiter par le langage articulé un bruit » (Enckell et Rézeau, 2003, 12), mais cette imitation n'est pas une imitation réelle (ou fidèle ou totale), mais une reproduction verbale iconique qui choisit, à la manière d'un schéma par opposition à une photo, de n'imiter ou de n'évoquer dans l'adaptation sonore réalisée que quelques caractéristiques sonores du bruit représenté. L'iconicité sonore des onomatopées soulignée par tous les commentateurs n'est jamais imitation totale. Ce n'est que de la ressemblance sonore, conformément au mode de relation iconique qui « roule » sémiotiquement sur la ressemblance.

Il s'ensuit la possibilité de différentes adaptations iconiques pour un même cri ou bruit de niveau 1, et, partant, phénomène bien connu, la diversité à travers les langues des onomatopées pour un bruit ou cri identique. Il s'ensuit aussi le statut

8. Dans une définition comme celle de Barbéris (1992, 53) – « L'onomatopée (...) crée entre signe et référent un lien nécessaire, parce qu'elle est *mimétique*, la structure phonique de son signifiant imite le bruit auquel elle se réfère : *craac* reproduit phonétiquement un craquement » – il convient de souligner que ce mimétisme n'est pas reproduction, mais bien adaptation.

9. Voir aussi Picoche et Rolland (2002, 856) : les onomatopées « sont des mots qui, avec les *sons* du langage, imitent de façon conventionnelle, propre à chaque langue, les *bruits* de la vie courante et les cris d'animaux. »

de signe linguistique de l'onomatopée, c'est-à-dire la nécessité d'une association conventionnelle entre le bruit ou cri reproduit et l'onomatopée.

La variation interlinguistique, que nous venons de rappeler, sert bien souvent d'argument pour dénoncer le caractère de signe non arbitraire qui est traditionnellement reconnu aux onomatopées. On parle alors volontiers de signe seulement semi-arbitraire ou semi-motivé. Tel quel, le débat nous semble passer à côté de l'essentiel : pour l'usager, les onomatopées représentent bien de façon non arbitraire tel ou tel bruit ou cri. À ses yeux, la particularité d'une onomatopée comme *Cocorico !*, même si en allemand il s'agit de *Kükürükü*, est bien celle d'être une imitation iconique du cri du coq.

2.1.3. La question de l'indice (ou du symptôme)

Si leur statut d'icône sonore paraît établi, celui d'indice ou de symptôme qu'on attribue fréquemment, comme nous l'avons signalé ci-dessus, aux onomatopées, n'est pas aussi clair. L'onomatopée elle-même, donc le signe linguistique qu'elle constitue, n'est pas un indice ou un symptôme. Au niveau 2, il n'y a pas de relation causale ou de contiguïté indicielle entre l'onomatopée et le bruit ou cri qu'elle entend iconiquement imiter. On comprend toutefois pourquoi le problème a pu se poser. Au niveau 1, celui de l'émission effective du bruit ou du cri, c'est-à-dire au niveau du référent de l'onomatopée, il est légitime de parler d'indice¹⁰ : le cri effectif du coq comme le bruit d'une pierre qui tombe dans l'eau sont effectivement des indices. Il y a réellement une relation de contiguïté entre le cri ou bruit et l'événement singulier qui l'a produit. De même que la fumée indique qu'il y a du feu ou que tel ou tel symptôme indique l'existence de telle ou telle maladie, ils indiquent respectivement qu'il y a un coq et qu'il crie et qu'il y a quelque chose de plus ou moins lourd qui vient de tomber dans l'eau. Si on enlève le référent ou la cause de l'indice, celui-ci disparaît avec : il n'y a plus de cri du coq ou de bruit de pierre qui tombe dans l'eau s'il n'y a plus de coq qui crie ni de pierre qui tombe dans l'eau. Il s'agit donc de ne pas confondre le niveau 1 et le niveau 2 : au niveau 1, non linguistique, on le rappelle, le référent de l'onomatopée, cri ou bruit, est effectivement en relation d'indicialité ou d'indexicalité avec l'objet ou l'événement qui l'a produit. Au niveau 2, par contre, celui du signe linguistique, celui des onomatopées donc, le lien avec le bruit du niveau 1 se fait de façon iconique ou motivée et plus du tout de façon indexicale. L'onomatopée ne peut donc être considérée comme un indice ou un symptôme, même si son référent, le bruit ou le cri, en est un par rapport à la source qui l'a émis. La comparaison avec le mot *fumée* permettra de confirmer cette distinction. En tant que signe linguistique, le mot *fumée* est un symbole qui renvoie au référent naturel 'fumée'. Quand ce phénomène se produit, c'est-à-dire quand on aperçoit de la fumée quelque part, il est l'indice de l'existence d'un feu. Ce n'est pas pour autant, bien entendu, qu'on fera du lexème *fumée* un indice du feu.

10. Rappelons que pour Peirce (voir Deledalle, 1979, 74-75, Everaert-Desmedt, 1990, 61), un *indice* renvoie à l'objet qu'il dénote parce qu'il est réellement affecté par cet objet. Ce n'est pas la relation de ressemblance, à l'œuvre pour les icônes, mais une relation de contiguïté qui le lie à son objet.

2.1.4. Iconicité liée à la catégorie en général

Notre caractérisation sémiotique des onomatopées du type *Cocorico !* n'est pas encore terminée. Il convient en effet de prendre encore en compte une autre iconicité, qui ne concerne pas une onomatopée particulière, mais la catégorie des onomatopées du type *Cocorico !* C'est dire qu'elle vaut tout autant pour *Plouf !*, *Patatras !*, *Miaou !*, mais n'est pas présente par contre dans l'emploi des mots onomatopéiques du type « intégré » comme *un tic tac*, *toquer*, etc. Elle se divise en deux parties :

– une partie sonore, représentée par l'intensité sonore (ou à l'écrit par le point d'exclamation ou encore en bande dessinée par des lettres plus grandes destinées à mimer l'intensité du bruit ou cri produit) de l'onomatopée, variable donc, selon le cas,
– et une partie non sonore, non variable, identique pour toutes les onomatopées, destinée à représenter de façon mimétique l'événement sonore, « discontinu », que représente le surgissement soudain d'un cri ou d'un bruit. Cette représentation se fait iconiquement à la fois (i) par l'autonomie fonctionnelle et le détachement syntaxique que celle-ci entraîne au sein de la chaîne parlée dont nous avons parlé ci-dessus comme critère formel de rassemblement à une généreuse et large classe des interjections et (ii) par l'unité formelle que constitue le mot que représente l'onomatopée.

Nous considérons donc que le critère formel de mot invariable, isolé, n'entretenant aucune relation syntaxique avec les autres mots, marque iconiquement dans le cas des onomatopées l'irruption sonore et l'indépendance du bruit ou cri émis en même temps que son unité formelle de mot indique, là encore iconiquement, la discontinuité de l'événement sonore produit¹¹.

2.2. Interjections émotives

2.2.1. Un signe linguistique déjà au niveau 1

Soit à présent les interjections émotives en emploi direct ou en emploi rapporté :

(Paul se tape sur les doigts) : *Aïe !*

Paul fait / dit : « Aïe ! » en se tapant sur les doigts

Hélas ! Je n'ai pas réussi à retenir Marie

Paul dit : « Hélas ! Je n'ai pas réussi à retenir Marie »

On observe cette fois-ci que, contrairement à l'onomatopée où notre coq n'a pas, on s'en souvient, réellement fait *Cocorico !*, au niveau 1 de l'émission, le locuteur a bien lui prononcé *Aïe !* ou *Hélas !*. C'est dire qu'à ce niveau 1 de production effective du « cri », nous sommes déjà au niveau du langage ou, autrement dit, nous avons déjà affaire à un signe linguistique, alors qu'avec les onomatopées, cela n'était qu'un simple bruit ou cri. Avec *Paul fait / dit : « Aïe ! / Hélas ! »*, nous sommes en présence d'un discours rapporté, d'un discours direct en l'occurrence.

11. Voir le rôle joué par l'unité formelle que constitue un mot au niveau de la dénomination (Kleiber, 2001, 2002 et 2003 a et b).

Le fait de pouvoir employer *dire* au niveau 2 marque le caractère déjà linguistique de l'interjection émise au niveau 1.

Ce caractère linguistique de l'interjection au niveau 1 se prouve aussi par son association conventionnelle à telle ou telle émotion ou tel ou tel sentiment. *Aïe !* et *Hélas !*, on le sait, ne peuvent servir d'expression à n'importe quelle émotion. On ne saurait les employer pour exprimer de la joie ou du dégoût, par exemple. En témoignent aussi des oppositions métalinguistiques du type :

? *Quand on éprouve une vive douleur, on fait / dit : « Youpee ! »*

Quand on éprouve une vive joie, on fait / dit : « Youpee ! »

Et si le coq n'a guère besoin d'apprendre quel cri il doit pousser, le locuteur, au niveau 1 déjà, est obligé d'apprendre que *Aïe !* c'est en cas de douleur, *Ouf !* lorsqu'il s'agit de soulagement et *Wouw !* encore, pour de l'admiration. Des interjections primaires du type *Ah !*, *Oh !*, etc., font certes difficulté, car elles ne connaissent guère, on le sait, une spécialisation aussi stable, puisqu'elles peuvent exprimer différents types d'émotion. Mais le fait qu'elles aient besoin, principalement, de l'intonation et, secondairement, de l'aide du contexte, incite à penser qu'il s'agit de sous-détermination sémantique plutôt que de polysémie. Quoi qu'il en soit, leur existence ne remet pas en cause la spécialisation des autres pour telle ou telle émotion et donc ne remet pas en cause non plus leur statut de signe linguistique. Un premier résultat peut donc être retenu : les interjections émotives sont des signes linguistiques déjà au niveau 1, alors que les onomatopées ne le sont qu'au niveau 2.

2.2.2. De quel type de signe s'agit-il ?

Il convient à présent de voir de quel type de signe il s'agit. Quel est son mode de fonctionnement sémiotique ? Ou, dit autrement, comment l'interjection émotive donne-t-elle ou conduit-elle à indiquer telle ou telle émotion ? Une première réponse, négative, établit que, contrairement à l'onomatopée, ce n'est absolument pas par mimétisme sonore, par imitation d'un cri ou d'un bruit. Il ne peut y avoir une relation d'iconicité sonore entre l'interjection émotive et l'émotion marquée tout simplement parce que, comme nous l'avons souligné *supra*, le locuteur prononce bien l'interjection et celle-ci n'imité donc pas un cri. On ne saurait penser par ailleurs à y voir une imitation sonore, donc une onomatopée, de l'émotion elle-même, puisque celle-ci ne peut pas émettre de sons. Si l'on se place au niveau 2, celui du discours rapporté direct (*Paul a fait : « Hélas ! »*), il n'y a pas non plus de rapport onomatopéique, puisque c'est l'interjection elle-même du niveau 1 qui se trouve rapportée et qu'il n'y a donc pas de signe différent entre le niveau 1 et le niveau 2. Un deuxième résultat, clarificateur, doit ainsi être retenu : il n'y a pas lieu de parler d'onomatopée pour les interjections émotives. Cette réponse, soulignons-le, n'exclut pas que, diachroniquement, les interjections primaires soient issues de ces fameux cris naturels que certains placent à l'origine du langage par une adaptation stabilisatrice onomatopéique, c'est-à-dire reposant sur une imitation sonore. Mais, même si cela est le cas¹², cela ne permet en aucune

12. Le problème n'est pas simple. Buridant (2001) rappelle fort justement qu'une interjection comme *Aïe !*, qu'on pourrait penser issue d'un cri naturel, provient en fait d'une forme du subjonctif du verbe de l'ancien français *aidier*.

façon de parler d'onomatopée pour le signe interjectif obtenu, car celui-ci ne fonctionne nullement sur le mode onomatopéique.

Le fonctionnement sémiotique des interjections émotives est de nature triple. Il fait intervenir trois modes sémiotiques différents : l'indexicalité, la voie symbolique et une iconicité (non onomatopéique).

2.2.3. L'indexicalité

Voyons l'indexicalité. On soulignera tout d'abord que la situation des émotions est tout particulièrement propice à une signification indexicale. Un indice est en effet, pour Peirce, ainsi que le rapporte Everaert-Desmedt (1990, 62), « un fait immédiatement perceptible qui attire l'attention sur son objet, lequel n'est pas immédiatement perceptible ». Or, dans le cas des émotions, cette non-perceptibilité est un fait majeur, comme le soulignent Danon-Boileau et Morel (1995, 7) : l'objet de l'interjection « n'appartient pas à l'espace commun. Il est enfoui dans l'intimité de l'Ego ». On voit ainsi immédiatement quelle est l'indicialité des interjections émotives. Elles sont des indices ou index en ce qu'au moment de leur émission, elles sont reliées de manière indexicale ou causale à l'émotion éprouvée par le sujet qui les prononce. Elles sont donc identiques de ce point de vue-là aux cris et bruits du niveau 1, avec la différence, décisive, qu'elles constituent, elles, des signes linguistiques, ce qui n'est pas le cas, on le rappelle, des cris et des bruits. De même que le cri du coq ou le bruit de la pierre qui tombe dans l'eau « indiquent » qu'il y a un coq qui crie et que quelque chose est tombé à l'eau, la production d'une interjection émotive « indique » que celui qui émet l'interjection éprouve l'émotion en question. De façon plus précise même, semblable à la relation indexicale fumée-feu, il s'agit d'une relation indicielle où l'émotion fonctionne comme cause directe de l'interjection. L'émotion provoque directement l'occurrence interjective, de telle sorte que celle-ci fait partie, en tant que sa manifestation, de l'émotion elle-même.

Cette caractérisation est loin d'être nouvelle, mais n'a bien souvent pas été retenue comme déterminante. Or, il nous semble qu'elle représente un fait capital pour la détermination des interjections. Fait qui a fort bien été mis en avant par Ducrot (1972, 19) avec le concept de signification *attestée* opposé à celui de signification *exprimée* : « Le *Aïe !* et le *hélas !* se donnent pour des conséquences de la douleur ou de la tristesse (...). En ce sens, on peut dire que les sentiments et émotions qui constituent la signification des interjections sont des significations attestées beaucoup plus qu'exprimées. »¹³. On le retrouve aussi dans la définition de l'exclamation donnée par De Cornulier (2001, 111) : « L'énonciation peut être dite exclamative si elle *se présente*, non simplement (voire non nécessairement) comme *visant* à communiquer comme dans le non-natural meaning (Grice), mais plutôt ou en même temps (selon les cas), comme *provoquée* par quelque chose, qui peut être (partie de) cela même au sujet de quoi éventuellement elle fait référence ». Le trait crucial mis en relief est que, si l'interjection émotive indique que le locuteur éprouve l'émotion correspondante au moment de prononcer l'interjection,

13. Voir aussi Ducrot (1984, 200) : « C'est que le sentiment dans le cas des énoncés déclaratifs, apparaît comme extérieur à l'énonciation, comme objet de l'énonciation, alors que les interjections le situent dans l'énonciation même – puisque celle-ci est présentée comme l'effet immédiat du sentiment qu'elle exprime. »

c'est parce que l'énonciation de l'interjection laisse transparaître elle-même cette émotion. Par son interjection, le locuteur se présente comme ressentant l'émotion en question. Il ne la dit pas, comme avec une phrase déclarative du type *J'ai mal* ou *j'ai du regret*, il l'atteste ou la manifeste à travers son interjection. Pas question donc de la soumettre, comme s'y prêtent les énoncés déclaratifs correspondants, au jeu vériconditionnel des propositions, puisqu'elle est manifestation ou comportement. « Les pragmaticiens, rappelle Barbéris (1995, 101), ont bien montré qu'une interjection ne peut être niée : * *Madame, vous avez dit AH !, mais c'est rigoureusement faux !* ». Pas question non plus de penser, de se dire ou encore de s'imaginer une interjection :

* *Aïe !, pensa-t-il / s'imagina-t-il / se dit-il*

On redonnera la parole d'abord à Ducrot, puis à De Cornulier :

– « Dans le cas des interjections, un sentiment, *souffrance, plaisir, étonnement*, etc., sert de relais entre la situation et l'énonciation. Cela implique que le sentiment est présenté non seulement au moyen de, mais à travers l'énonciation dont il est l'origine prétendue. En disant *Hélas !* ou *Chic !* on colore sa propre parole de tristesse et de joie : si la parole fait connaître ces sentiments, c'est dans la mesure où elle est elle-même triste ou joyeuse. /.../ C'est que le sentiment, dans le cas des énoncés déclaratifs, apparaît comme extérieur à l'énonciation, comme objet de l'énonciation, alors que les interjections le situent dans l'énonciation même (...) » (Ducrot, 1984, 200).

– « (...) une énonciation de *hélas !* n'indique pas simplement que le locuteur ressent du regret : on ne peut pas la juger vraie ou fausse ou la prendre pour prémisses d'un raisonnement comme une assertion *j'ai du regret* ; mais plutôt elle se présente comme provoquée par quelque chose comme de la tristesse ou du regret, supposé, pour cette raison, ressenti au moment même où on l'énonce ; ou plus exactement, on suppose que la personne se présente comme en ressentant » (De Cornulier, 2001 : 111).

2.2.4. Conséquences

Plusieurs conséquences sont à noter. En premier lieu, il s'ensuit le caractère involontaire des interjections émotives : l'interjection « ne se présente pas comme destinée à fournir une information à l'auditeur » (Ducrot *et alii*, 1980, 133). La meilleure preuve en est, comme l'ont noté la plupart des commentateurs, qu'elle ne nécessite guère de situation d'interlocution. Bien souvent, comme on peut le vérifier soi-même tous les jours, on lance des interjections, alors qu'on est tout seul. On recourra aussi aux adverbes *involontairement* et *spontanément*. Si :

? *Aïe !, fit involontairement / spontanément Paul, en se tapant sur les doigts*

paraît étrange, c'est précisément parce que l'interjection se présente normalement déjà, c'est-à-dire intrinsèquement, comme involontaire et spontanée. L'ajout de *volontairement* est par contre possible :

Aïe !, fit volontairement Paul

car le locuteur, comme l'ont fort bien entrevu Ducrot (1972) et De Cornulier (2001), peut volontairement utiliser une interjection pour simuler l'émotion correspondante. Le point important est que, même s'il l'emploie volontairement, alors qu'il n'éprouve pas l'émotion correspondante, il la donne néanmoins comme involontaire, comme

provoquée par une émotion : « l'interjection, même si elle n'est pas arrachée par la situation réelle, se présente comme telle » (Ducrot, 1972 : 19)¹⁴.

En deuxième lieu, inversement, malgré la relation d'indicialité entre l'interjection et l'émotion qui la provoque, cette dernière, contrairement à ce qu'on pourrait penser, n'entraîne pas nécessairement l'interjection (Ducrot, 1972, 19). Celui qui éprouve telle ou telle émotion peut fort bien, on le sait, se dominer et garder le silence. Une telle retenue n'est pas directement liée au statut de signe linguistique de l'interjection – on peut tout aussi bien se retenir de pleurer, quand on éprouve une douleur ou un chagrin intense – mais au contrôle qu'un être humain peut exercer sur son comportement.

En troisième lieu, il faut s'interroger sur l'élément responsable du caractère indexical de l'interjection émotive. Autrement dit, qu'est-ce qui fait que *Aïe !* ou *Hélas !* apparaissent comme étant provoqués ou « arrachés » par une situation de douleur ou de regret ? Qu'est-ce qui, pour reprendre le terme de Ducrot, « colore » leur énonciation de douleur ou de regret ? Ce n'est assurément pas la dimension lexicale des interjections qui assure ce lien indexical, dans la mesure où on ne voit pas en quoi le matériau lexical de *Aïe !* et *Hélas !* serait indexicalement relié à l'émotion de douleur ou de regret. Il n'y a pas plus de contiguïté, donc d'indexicalité, entre *Hélas* et le regret qu'éprouve le locuteur qu'entre le nom *regret* de *J'éprouve du regret* et le regret qu'éprouve le locuteur. Les responsables en sont l'intonation et l'intensité¹⁵ avec lesquelles se trouve prononcée l'interjection, autrement dit, le mode exclamatif qui s'associe à toutes les interjections émotives, que marque grossièrement à l'écrit le point d'exclamation et qui est à l'origine de l'expressivité reconnue fort justement aux interjections¹⁶. Cet élément suprasegmental est à la fois comportemental – il manifeste directement le type d'émotion éprouvé et son intensité – et verbal, puisqu'il accompagne nécessairement toute production verbale. C'est lui qui assure, par une double contiguïté, la courroie indicelle entre l'émotion non verbale éprouvée et l'interjection verbale prononcée : il est contigu à l'interjection verbale, puisqu'il lui est concomitant, et il est contigu à l'émotion non verbale, dans la mesure où il constitue une « partie » de cette émotion, à savoir une de ses manifestations physiques (vocale)¹⁷. On

14. Voir aussi De Cornulier (2001, 111) : « Il n'est donc pas nécessaire d'éprouver effectivement du regret au moment où on dit *hélas* pour l'employer sincèrement ; on peut l'employer froidement, l'écrire même : il suffit qu'on soit censé le jouer avec visée d'exprimer du regret. »

15. On notera que pour Flaux et Van de Velde (2000) l'intensité est la caractéristique principale des noms abstraits appelés pour cette raison *noms intensifs*, dont font partie les noms d'émotions.

16. Comme me l'a fait remarquer un des relecteurs, que je remercie, le marquage exclamatif constitue un « petit coup de pouce » en faveur de la restriction des interjections au domaine émotif, puisque l'exclamation donne une charge affective aux particules auxquelles elle s'applique. En mettant moins en avant le facteur exclamatif, on peut intégrer, apparaissant surtout dans les interactions orales, des *ah* et des *oh* qui, parce qu'elles représentent des ponctuations modales beaucoup plus discrètes, permettent de faire la jonction avec les *enh* et *hm* de structuration sémiocognitive. Il faudrait aussi prendre en compte leur association très fréquente avec *bon* et *oui* (cf. *ah bon*, *ah oui*, *oh oui*, etc.) où, comme l'a souligné notre relecteur, « on perçoit une transition assez souple entre les deux tours de parole et guère une irruption d'émotion », même si ce sont des lieux de passage des affects.

17. Rappelons ici que l'interjection émotive s'accompagne souvent de manifestations gestuelles non vocales (mimiques et autres gestes, etc.).

notera, sans s'y attarder comme il faudrait, que le caractère continu de cet élément suprasegmental s'accorde au caractère continu de l'émotion éprouvée (*J'éprouve de la tristesse / du dégoût*, etc.). On signalera encore que cette mise au point permet de mettre au clair la différence entre interjection émotive et exclamation : si toute interjection émotive est une exclamation, comme le prouve la possibilité de remplacer *faire* ou *dire* par *s'exclamer* :

Aïe !, s'exclama Paul, en se tapant sur les doigts

toute exclamation n'est, bien entendu, pas une interjection. Comme le précise De Cornulier (2001, 112), « ce mode de signification peut donc se surajouter à une énonciation sémantiquement bien formée (...). Ainsi le sens même d'une expression telle que *Comme elle est belle !* repose sur le fait que cette énonciation se présente comme provoquée par (un sentiment de surprise, d'admiration, par exemple, devant) le degré de sa beauté, degré qui dès lors doit forcément s'interpréter comme assez élevé pour provoquer l'exclamation ». Là aussi, les choses sont moins simples que nous ne le présentons, mais...

2.2.5. La partie symbolique

Mais le moment est venu de s'intéresser à la partie verbale de l'interjection, partie à laquelle nous avons refusé le statut indexical. On aura compris qu'il s'agit de l'élément symbolique des interjections émotives. Cet élément sert en effet à marquer conventionnellement, c'est-à-dire par une association conventionnelle arbitraire, le type d'émotion éprouvée. Même si, comme nous l'avons vu, des problèmes subsistent, on ne peut nier que des interjections telles que *Aïe !, Hélas !, Ouf !*, etc., ont un champ d'application référentiel restreint *a priori*. Et le phénomène de *rétrosignification* qui fait que, dans le cas des interjections primaires surtout, on charge sémantiquement en retour leur signifiant phonique du sens auquel il a conduit ne change rien à l'affaire. Il s'agit bien d'une partie qui sémantiquement est d'abord symbolique et non motivée, la motivation n'intervenant qu'en « retour » : « le signifiant mène au sens et celui-ci à son tour actualise les propriétés acoustiques ou cinétiques de la forme phonique » (Guiraud, 1967, 91)¹⁸.

Deux questions, au moins, sont ouvertes par la présence d'un élément symbolique dans les interjections émotives. On peut se demander, premièrement, la raison de l'existence d'une telle partie symbolique, étant donné que le mode exclamatif ou expressif, de manière indexicale, présente ou manifeste déjà l'émotion éprouvée. Une première réponse consiste à dire qu'il n'y a pas de signe linguistique purement indexical : il s'y ajoute toujours un élément symbolique. Ainsi *je* engage symboliquement 'locuteur', *ici*, l'espace¹⁹, etc. Mais il s'agit plus d'un constat que d'une réponse. Invoquer l'écrit constitue un pas explicatif plus convaincant. À l'écrit, l'intonation et l'intensité ne peuvent se manifester directement comme à l'oral. Le point d'exclamation n'est qu'un expédient commode, mais non distinctif pour ce qui est de l'émotion ressentie. On comprend alors la

18. Que nous citons de troisième main, de Buridant (2001, 23), qui l'a lui-même cité de Vassileva (1998 b, 65).

19. Voir nos recherches générales et particulières sur les symboles indexicaux (Kleiber, 1984, 1986, 1995 et 1997).

nécessité d'avoir une partie lexicale pour indiquer de façon stable, symboliquement, le type d'émotion en question. Mais, pour justifiée qu'elle nous paraisse, cette réponse n'est sans doute pas encore complète. Il nous semble qu'il y a encore une autre raison. Le mode exclamatif a besoin d'un support verbal pour se déployer. Or, ce support verbal, en cas d'interjection émotive, à la différence des exclamations du type de *Qu'elle est belle !*, ne peut que s'associer à l'émotion exprimée, puisqu'il n'exprime rien d'autre dans l'énonciation interjective. Il suffit que cette association se stabilise pour qu'un sens symbolique conventionnel émerge et que l'interjection trouve une lexicalisation qui lui confère *a priori* l'expression de telle ou telle émotion.

La deuxième interrogation porte sur la compatibilité d'une partie symbolique, donc conventionnelle, avec le caractère involontaire, spontané, reconnu à l'interjection émotive. Comment peut-on avoir un élément arbitraire dans un signe qui se présente comme « arraché par la situation » ? La difficulté n'est qu'apparente. Une fois que l'interjection est mémorisée, c'est-à-dire associée à telle ou telle émotion, son « surgissement » peut se faire de manière tout à fait involontaire, spontanée, dans le cas où l'on éprouve l'émotion en question, de même qu'une fois que l'on a associé le lexème *chien* aux chiens, le mot émerge mémoriellement, de façon tout à fait involontaire également, chaque fois que l'on voit un chien : on ne peut s'empêcher de reconnaître lexicalement un chien comme un chien une fois que l'on a appris qu'un chien est... un chien.

2.2.6. Le mode iconique

Il reste le troisième mode sémiotique : l'iconicité. Comme dans le cas des onomatopées, mais cette fois-ci au niveau 1 déjà, le caractère de mot isolé, autonome, marque iconiquement la survenue ou l'irruption de l'émotion, ce que tous les commentateurs ont noté à l'aide des adjectifs *soudaine*, *subite* appliqués à l'émotion exprimée. Deux remarques pour mieux éclairer la chose. On tient là une autre différence qui sépare les interjections des énoncés déclaratifs correspondants. En disant *j'éprouve du regret*, par exemple, on indique simplement l'existence du regret en nous, et, contrairement à *Hélas !*, on n'indique nullement son apparition. L'interjection marque donc iconiquement une indication en quelque sorte aspectuelle. Du coup aussi, et c'est notre deuxième remarque, elle marque également, mais indirectement, qu'un événement s'est produit qui est à l'origine de l'émotion, de telle sorte qu'un interlocuteur qui n'aura pas perçu la cause de la douleur exprimée par un *Aïe !* de son interlocuteur pourra demander *Qu'est-ce qu'il y a ?*. Insistons sur un point : ce côté « réaction » que l'on trouve dans beaucoup de définitions de l'interjection²⁰ n'est qu'une conséquence indirecte de ce que l'interjection marque la survenue d'une émotion et ne constitue pas un trait de son sémantisme. Il faut bien séparer l'émotion et la cause de l'émotion. L'interjection n'indique pas la cause, mais le surgissement d'une émotion, or comme ce surgissement a une cause, on comprend que l'on puisse être tenté de porter également cette cause à son crédit.

20. Voir par exemple Métrich, Faucher et Gourdière (1998, t. 1, 104) : « L'interjection, par contre, sert à réagir à un comportement ou à un événement : on se cogne à une porte, par exemple, et l'on s'écrie *Aïe !* (si l'on est français) et *au !* (si l'on est allemand) ».

CONCLUSION

Ouf! ... tout simplement !

Bibliographie

- BALLY, Ch., 1965 (4^e édition), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARBERIS, M.-J., 1992, « Onomatopée, interjection : un défi pour la grammaire ? », *L'information grammaticale*, 53, 52-57.
- BARBERIS, M.-J., 1995, « L'interjection : de l'affect à la parade, et retour », *Faits de langues*, 6, 93-104.
- BURIDANT, C., 2001, *L'interjection en français : esquisse d'une étude diachronique. Essai de synthèse des travaux et aperçu sur l'histoire et les emplois de « Hélas ! »*, Strasbourg, Université Marc Bloch.
- DANON-BOILEAU, L. et MOREL, M.-A., 1995, « Présentation générale », *Faits de langues*, 6, 5-12.
- DE CORNULIER, B., 2001, *Tigres et autres problèmes de sémantique*, ch. 9 : Sur le mode exclamatif de signification, Nantes, C.A.L.D., Université de Nantes, M.S.H. Ange Guépin.
- DELEDALLE, G., 1979, *Théorie et pratique du signe. Introduction à la sémiotique de Charles S. Peirce*, Paris, Payot.
- DUCROT, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O., et alii (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- ENCKELL, P. et REZEAU, P., 2003, *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, PUF.
- EVERAERT-DESMEDT, N., 1990, *Le processus interprétatif. Introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*, Bruxelles, Mardaga.
- FLAUX, N. et VAN DE VELDE, D., 2000, *Les noms en français. Esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- GUIRAUD, P., 1967, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse.
- KLEIBER, G., 1984, « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII : 1, 63-85.
- KLEIBER, G., 1986, « Déictiques, embrayeurs, token-reflexives, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information Grammaticale*, 30, 99-113.
- KLEIBER, G., 1995, « D'ici à là et vice versa ; pour les aborder autrement », *le Gré des Langues*, 8, 8-27.
- KLEIBER, G., 1997, « Dialogue, deixis et anaphore », in Luzzati, D. et alii (éds), *Le Dialogique*, Berne, Peter Lang, 161-181.
- KLEIBER, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de Praxématique*, 36, 21-41.
- KLEIBER, G., 2002, « Lexique et cognition : de la dénomination en général au proverbe en particulier », *Cognitio*, 11, 9-37.
- KLEIBER, G., 2003 a, « Sur la sémantique de la dénomination », *Verbum*, XXV : 1, 97-106.
- KLEIBER, G., 2003 b, « Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination », *Syntaxe & Sémantique*, 5, 31-46.
- METRICH, R., FAUCHER, E. et GOURDIER, G., 1998, *Les Invariables difficiles*, t. 1, Nancy, Les nouveaux Cahiers d'Allemand, Collection « Outils ».
- OLIVIER, C., 1986, *Traitement pragmatique des interjections en français*, Toulouse-le-Mirail, Thèse de doctorat de Troisième Cycle.
- PICOCHÉ, J. et ROLAND, J.-C., 2002, *Dictionnaire du français usuel*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SWIATKOWSKA, M., 2000, *Entre dire et faire. De l'interjection*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- TESNIERE, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WILKINS, D., 1992, « Interjections as Deictics », *Journal of Pragmatics*, 18, 119-158.
- WILKINS, D., 1995, « Expanding the traditional category of deictic elements: interjections as deictics », in Duchan, J. et alii (eds), *Deixis in Narrative. A Cognitive Science Perspective*, Hillsdale N.J., Lawrence Erlbaum, 359-386.
- WILMET, M., 1997, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot (3^e édition, 2003).